

PROJET 2017-2020

# COMITE Auvergne-Rhône-Alpes TIR A L'ARC



# SOMMAIRE

PREAMBULE

PRESENTATION DU COMITE REGIONAL

ETAT DES LIEUX

VALEURS

STRUCTURE

ACTIVITES

- a) SPORTIF
- b) FORMATION
- c) EMPLOI
- d) DEVELOPPEMENT

ANALYSE

AXES DE DEVELOPPEMENT

- 1. SPORTIF
  - a) PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL
  - b) CLUBS FORMATEURS
  - c) FITA
  - d) OFFRE DE COMPETITION
- 2. FORMATION
  - a) BENEVOLE
    - i. INITIALE
    - ii. CONTINUE
  - b) PROFESSIONNELLE
  - c) ARBITRE
- 3. DEVELOPPEMENT
  - a) STRUCTURATION – MUTUALISATION
  - b) SPORT SANTE
  - c) SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
  - d) COMMUNICATION
  - e) EMPLOI

MOYENS

INDICATEURS

ECHEANCIER

## PREAMBULE

Notre projet de développement est en corrélation avec

- Le projet fédéral de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA)
- La politique nationale en faveur du développement du sport

Le projet est mené sur l'ensemble du nouveau territoire Auvergne-Rhône-Alpes, à travers les douze départements et s'intègre dans un travail collaboratif et harmonieux avec les comités départementaux. Il s'agit de prendre en compte l'ensemble du nouveau territoire en tant qu'entité, mais en respectant toutes les particularités : métropole, montagne, campagne ...

## PRESENTATION DU COMITE REGIONAL

Créé en 2017, du fait de la réforme territoriale, avec le rapprochement des deux ligues : Auvergne et Rhône-Alpes, le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes de tir à l'arc bénéficie de la délégation de la FFTA.

De ce fait, le comité a pour **missions statutaires** de:

- organiser, diriger et développer le tir à l'arc sous toutes ses formes, en plein air, en salle ou tout espace naturel,
- développer des actions pour les jeunes sportifs,
- favoriser la création de nouveaux groupements,
- créer et organiser des compétitions régionales, nationales, voire internationales sur son territoire.

Six disciplines majeures sont proposées au sein de la FFTA (il en existe d'autres, avec un nombre de participants moins important) :

- FITA ou tir olympique – reconnu par le CIO pour les JO depuis 1972 ; la discipline a su évoluer pour répondre aux exigences du sport moderne (média, spectacularisation). Cette discipline constitue un axe de développement fort de la fédération.
- SALLE, discipline internationale qui regroupe le plus de pratiquants
- CAMPAGNE, discipline internationale
- 3Di, nouvelle discipline internationale de parcours
- FEDERAL, discipline nationale
- NATURE, discipline nationale
- BEURSAULT, discipline traditionnelle

La France occupe actuellement le 8<sup>ème</sup> rang mondial, fort de son énorme potentiel de tireurs (plus grosse nation en termes d'effectifs). L'axe de développement prioritaire

de la fédération est la discipline olympique, s'orientant surtout vers les jeunes pour préparer l'avenir de l'équipe de France.

Le comité Auvergne-Rhône-Alpes constitue, dorénavant, le 2<sup>ème</sup> comité français par son nombre de licenciés (8500). Il regroupe 193 clubs répartis sur l'ensemble du territoire, à travers les douze départements présents en tant que Comités Départementaux (CD).



	Licenciés	Clubs
01	669	15
03	421	11
07	330	9
15	140	5
26	451	13
38	1404	32
42	557	13
43	335	11
63	829	15
69	1955	39
73	497	13
74	907	16

Le nombre de licenciés progresse : augmentation de 385 en 4 ans, soit une progression de 4,7 % de licenciés.

Le nombre de clubs est stable.

*Répartition des clubs et des licenciés sur le territoire.*

# ETAT DES LIEUX - ANALYSE

## 1. Les valeurs

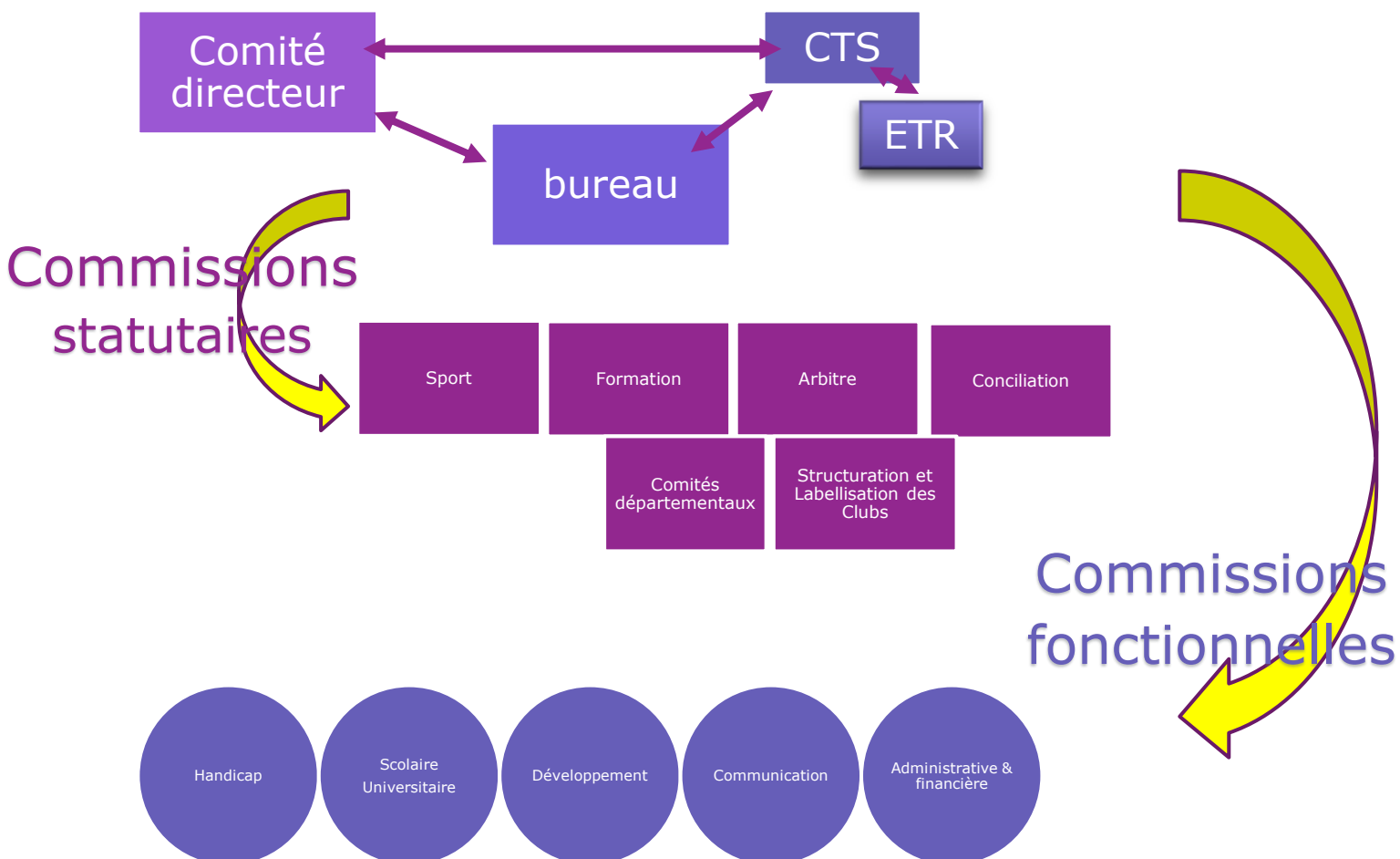
Discipline olympique et discipline de loisir : nous avons l'ambition de développer et conserver les 2 facettes de notre sport :

- Développement des valeurs sportives (esprit de compétition, respect de l'autre)
- Développement personnel (le plaisir dans la pratique d'un sport, la maîtrise de soi, citoyen dans son club)

Nous recherchons également à concilier la dimension sport pour tous en favorisant la pratique de haut niveau ainsi que la recherche d'excellence.

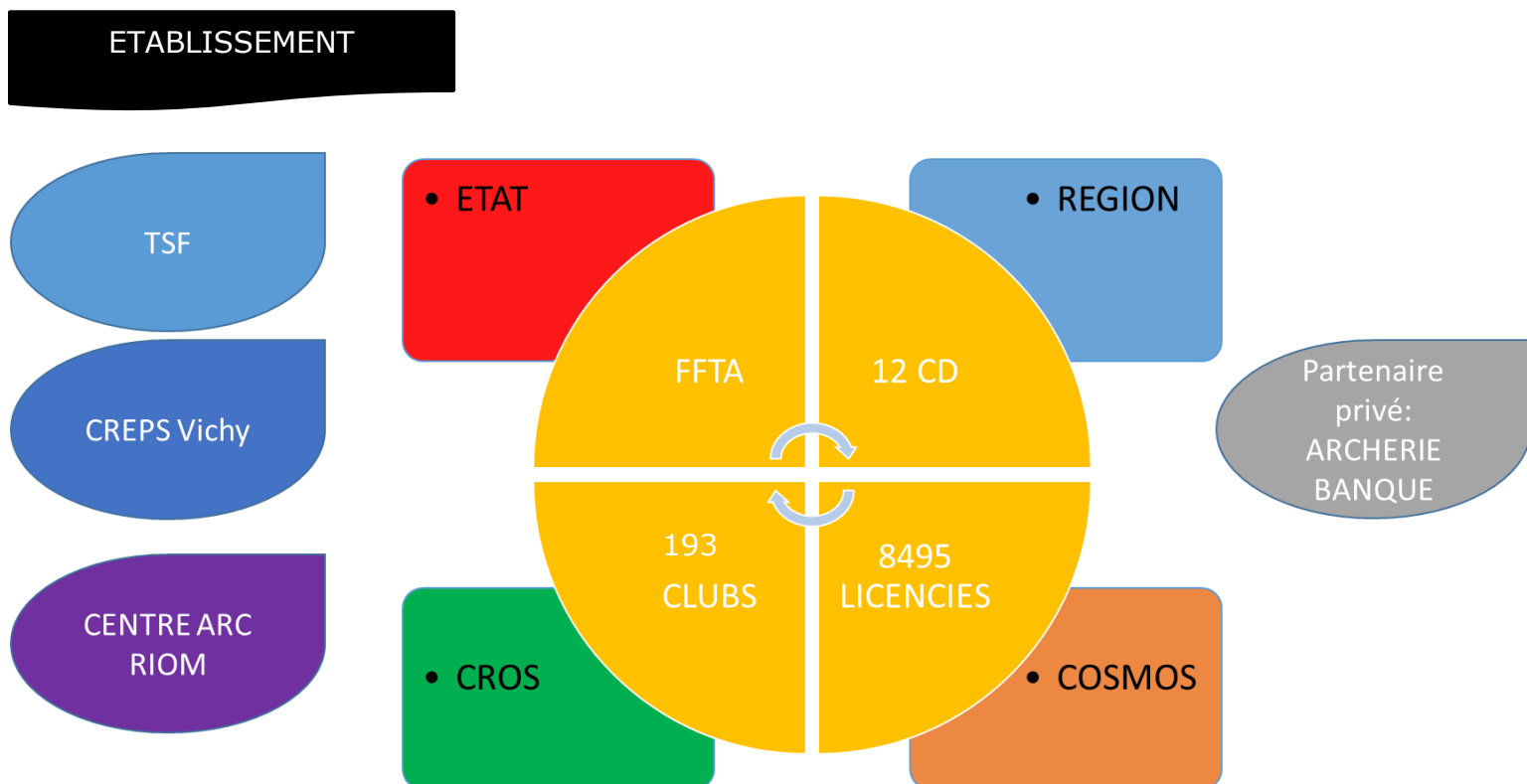
## 2. La structure :

- Le **comité directeur** compte 25 membres. Ils ont été élus selon leur région d'origine en réalisant un prorata du nombre de licenciés. Le bureau est composé de 6 personnes. Le comité a son siège à BOURGOIN-JALLIEU au sein de la Maison du Sport au CROS.



Chaque **commission** fonctionne avec un président (élu au sein du comité directeur) et des membres, élus du comité directeur ou extérieur. Chacune est destinataire d'une définition de ses missions et de ses objectifs. Chaque commission se réunit au moins deux fois par an. Elle propose au comité directeur les actions à mener en fonction des missions qui lui incombent. Elle travaille en collaboration avec la Conseiller Technique Sportif (CTS) qui coordonne l'**Equipe Technique Régionale**. L'ETR assure la mise en œuvre sur le terrain des actions.

- Les **partenaires** :



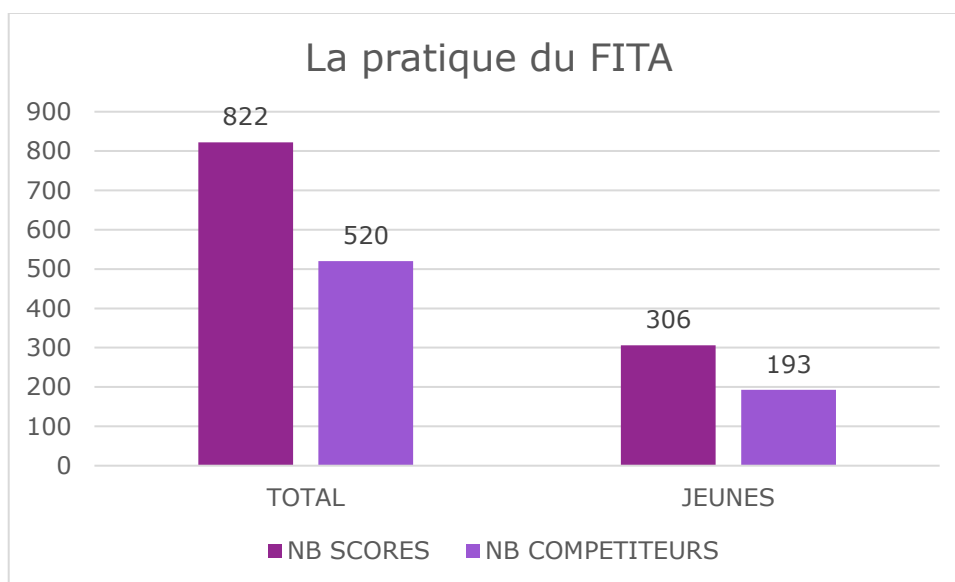
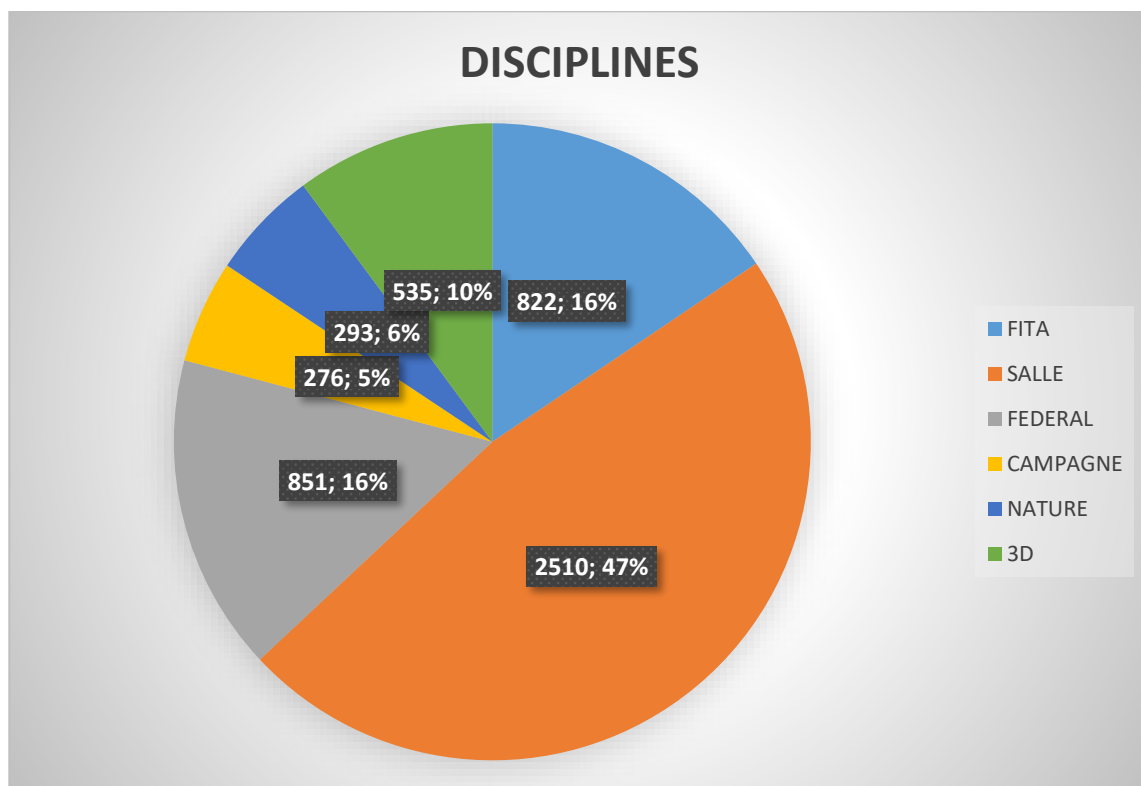
- La **communication** :

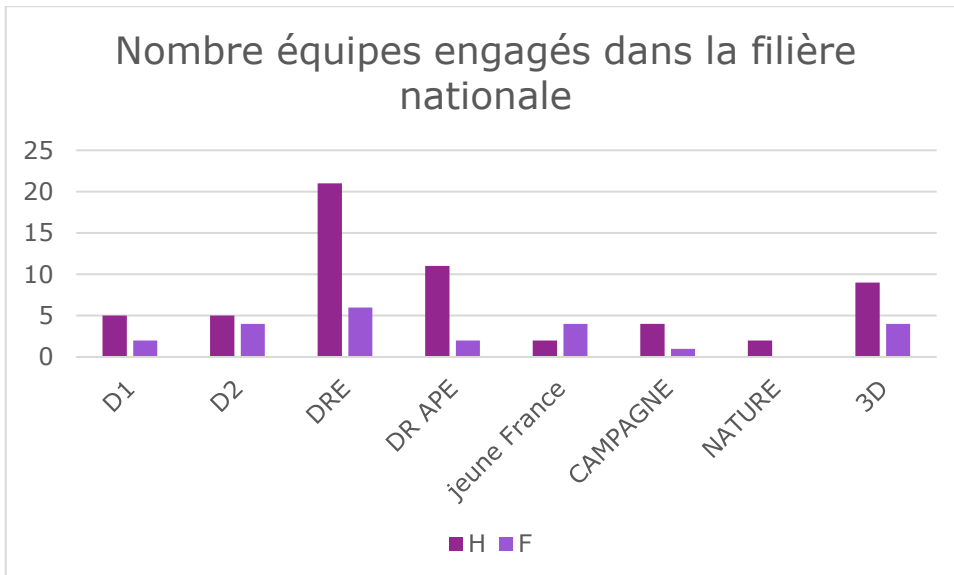
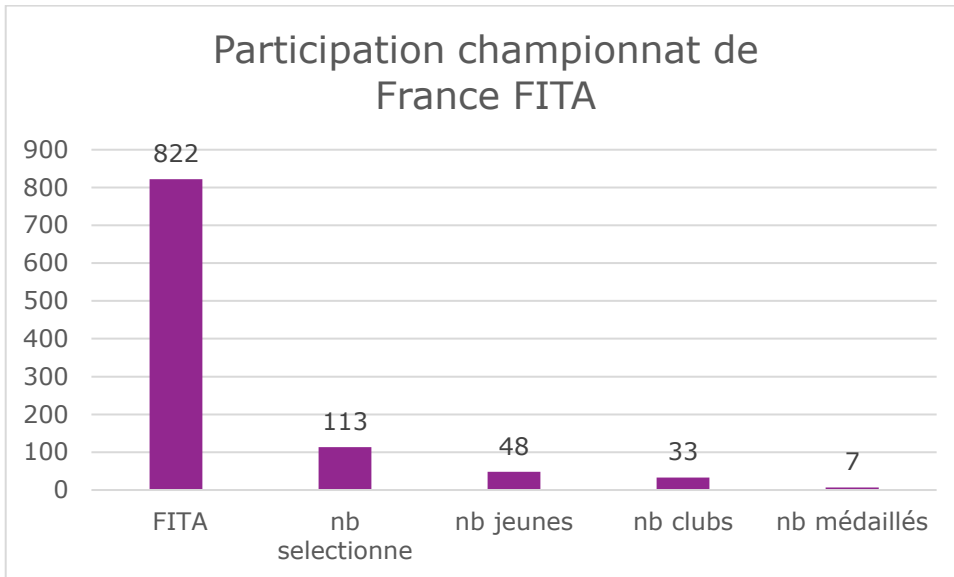
L'information vers les responsables du comité, vers les CD, vers les clubs est assurée par mail. L'information est relayée par le site (administré par un webmaster, ressource bénévole du comité). En outre, une « lettre info » est adressée par mail à tous les licenciés depuis 2 ans.

La communication est essentiellement pratique et interne, en rapport concret avec des actions. Aucune recherche particulière n'est encore menée dans ce domaine.

### 3. Les activités

#### a. SPORTIF







- Le haut niveau en 2016

	<b>Equipe France</b>	<b>Individuel</b>
<b>JO</b>	5 <sup>ème</sup>	DANIEL LUCAS 33 <sup>ème</sup>
<b>FITA – Chpt Europe</b>	9 <sup>ème</sup>	SANNA MICHAEL 33 <sup>ème</sup> DANIEL LUCAS 4 <sup>ème</sup>
<b>FITA Chpt Europe juniors</b>	2 <sup>ème</sup>  1 <sup>er</sup>	PLANEIX SOPHIE 6 <sup>ème</sup> ADICEOM AUDREY 2 <sup>ème</sup> CHIRAULT THOMAS 17 <sup>ème</sup>
<b>SALLE Chpt monde</b>	8 <sup>ème</sup> 8 <sup>ème</sup> 2 <sup>ème</sup>	CHIRAULT THOMAS 17 <sup>ème</sup> ADICEOM AUDREY 9 <sup>ème</sup> ANTOINE THOMAS 9 <sup>ème</sup>
<b>Chpt monde UNIVERSITAIRE</b>	3 <sup>ème</sup>	ANTOINE THOMAS 17 <sup>ème</sup> ADICEOM AUDREY 9 <sup>ème</sup>
<b>JUNIOR CUP</b>	2 <sup>ème</sup> 1 <sup>er</sup>	ADICEOM AUDREY 7 <sup>ème</sup> CHIRAULT THOMAS 9 <sup>ème</sup> JIMENEZ MATHIEU 9 <sup>ème</sup>
<b>Coupe Europe club</b>	1 <sup>er</sup>	CLERMONT-FERRAND (H) 1er/ RIOM (F) 1 <sup>ère</sup> RIOM (F) 3 <sup>ème</sup>
<b>Gymnasiade</b>	1 <sup>er</sup>  3 <sup>ème</sup>	Mixte Mixte internationale Individuelle Individuelle

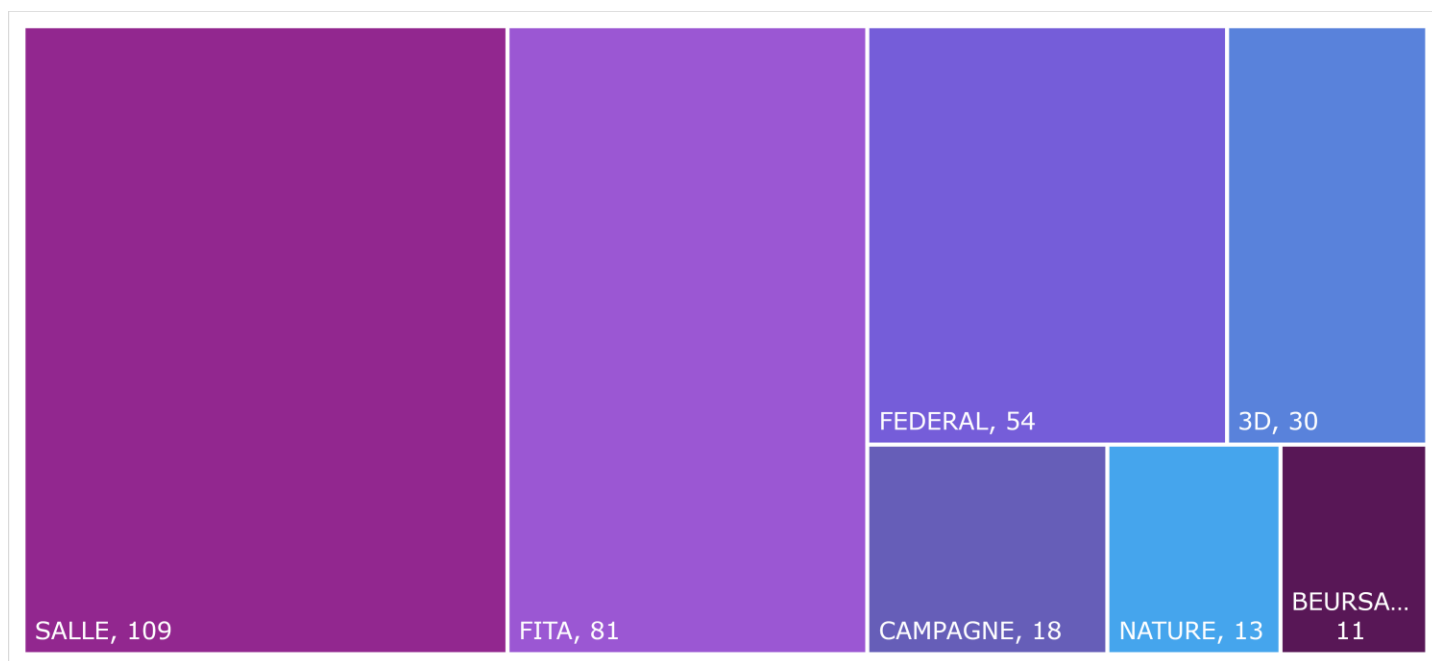
- L'international (parcours)

	<b>Equipe France</b>	<b>individuel</b>
<b>3d – CAMPAGNE</b>	TARRISSE AURORE RIBES LOIC	

- Les équipes régionales au niveau national

	<b>H</b>	<b>F</b>
<b>CIBLE : équipe junior</b>	3 <sup>ème</sup> 7 <sup>ème</sup> 13 <sup>ème</sup> 14 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup> – 9 <sup>ème</sup> – 11 <sup>ème</sup>
<b>CIBLE : équipe minime</b>	9 <sup>ème</sup> 14 <sup>ème</sup> 17 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup> –
<b>NATURE : OPEN</b>	8 <sup>ème</sup> 10 <sup>ème</sup>	– 8 <sup>ème</sup> – 10 <sup>ème</sup>
	JEUNES :	2 <sup>ème</sup>

- Les offres de compétitions



L'offre de compétition présente sur l'ensemble du territoire est importante. Plus de 300 compétitions annuelles. Les clubs proposent de nombreuses compétitions pour toutes les disciplines. La participation sur ses compétitions est conséquente. Les compétitions régionales par équipe représentent toujours un nombre très important d'archers (+120 équipes impliquées).

En outre, nous comptons un réel savoir-faire d'organisateur de grande manifestation sur l'ensemble du territoire. En 2016 : 3 championnats nationaux ont été organisés par un club local. Un grand prix européen en tir FITA a également été programmé (mais hélas annulé).

Au-delà des chiffres, les résultats sont moins satisfaisants car la concurrence est de plus en plus rude. Les participations sur les championnats nationaux sont globalement en baisse. Il y a moins de personnes sélectionnées et des résultats de moindre qualité. Nous notons le même constat pour les équipes de clubs engagées au niveau national : D1/D2.

Les équipes régionales et les archers suivis au sein des collectifs permettent de continuer à obtenir de bons résultats nationaux.

Les résultats des archers internationaux permettent de valoriser la discipline auprès de nos licenciés.

Nous nous efforçons de mettre en œuvre la politique de la FFTA en faveur du développement du FITA (seule discipline olympique). La discipline progresse, nous observons un accroissement du nombre de pratiquants jeunes au cours de l'olympiade (idem chiffre FFTA). Parallèlement le nombre d'archers engagés dans la pratique du tir de parcours est stable. Nous notons toutefois une progression concernant le tir en

campagne. Le championnat de France a été organisé deux années consécutives sur le territoire rhônalpin : c'est un élément motivant pour les licenciés.

## b. FORMATION

Ce champ d'activité est un secteur dévolu exclusivement aux comités régionaux. Les formations font l'objet d'un cahier des charges défini par la FFTA. Chaque ETR assure la mise en œuvre des formations dans les comités régionaux. Compte tenu du territoire, le comité a choisi de proposer ces organisations au niveau départemental afin qu'elles soient plus proches du licencié, c'est toutefois le comité régional qui assure la mise en œuvre du projet.

- Nombre d'entraîneurs

2016	
<b>Entraîneur 1</b>	251
<b>Entraîneur 2</b>	71

- Nombre de formations

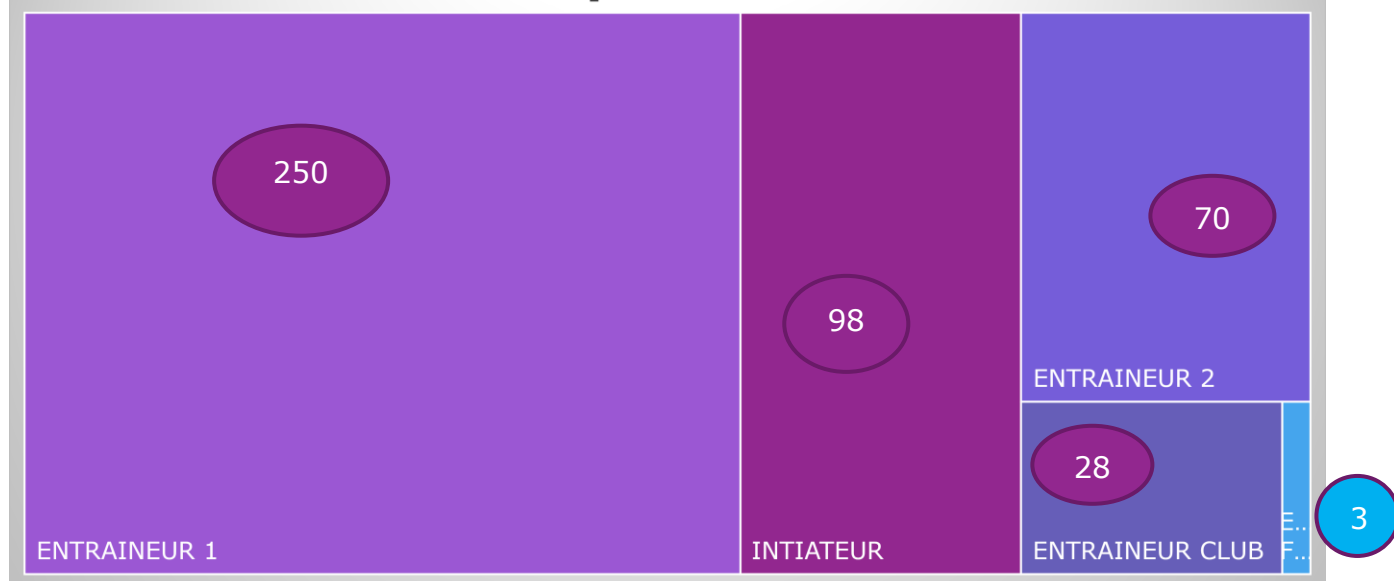
2016	Comité régional	Comité départemental
<b>Entraîneur 1</b>	2	1
<b>Entraîneur 2</b>	2	
<b>Formation continue</b>	9	1
<b>Assistant</b>	1	1

- Nombre de clubs avec entraîneurs :139 (72% des clubs)

	NB ENTRAINEUR 1	NB ENTRAINEUR 2	Ratio nb entraîneurs/ clubs
<b>AIN</b>	21	8	1,93
<b>ALLIER</b>	24	12	3,27
<b>ARDECHE</b>	5	0	0,56
<b>CANTAL</b>	9	8	3,40
<b>DROME</b>	10	0	0,77
<b>ISERE</b>	38	7	1,41
<b>LOIRE</b>	19	2	1,62
<b>HAUTE LOIRE</b>	11	4	1,36
<b>PUY DOME</b>	28	13	2,73
<b>RHONE</b>	45	8	1,36
<b>SAVOIE</b>	18	4	1,69
<b>HAUTE SAVOIE</b>	22	4	1,63
	250	70	1,67

- 498 personnes diplômées dans 193 clubs , soit 72% des clubs avec un entraîneur (au moins)

## Nombre diplômés licenciés



Aujourd'hui le nombre d'entraîneurs ne permet pas d'attendre une structuration complètement efficace dans nos clubs.

- Nombre d'animateur formés

46 animateurs formés en 2016 (26 validés). 6 sessions organisées en 2016.

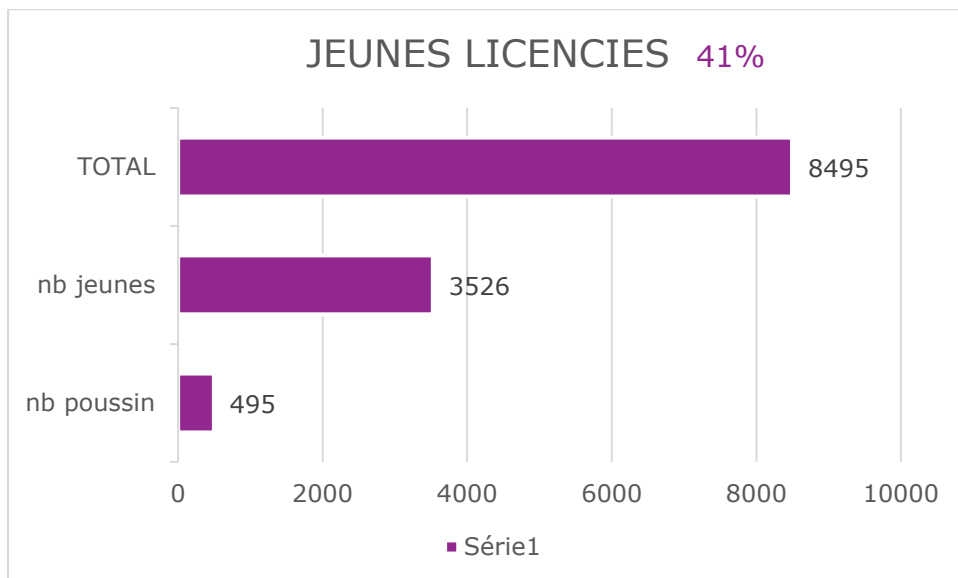
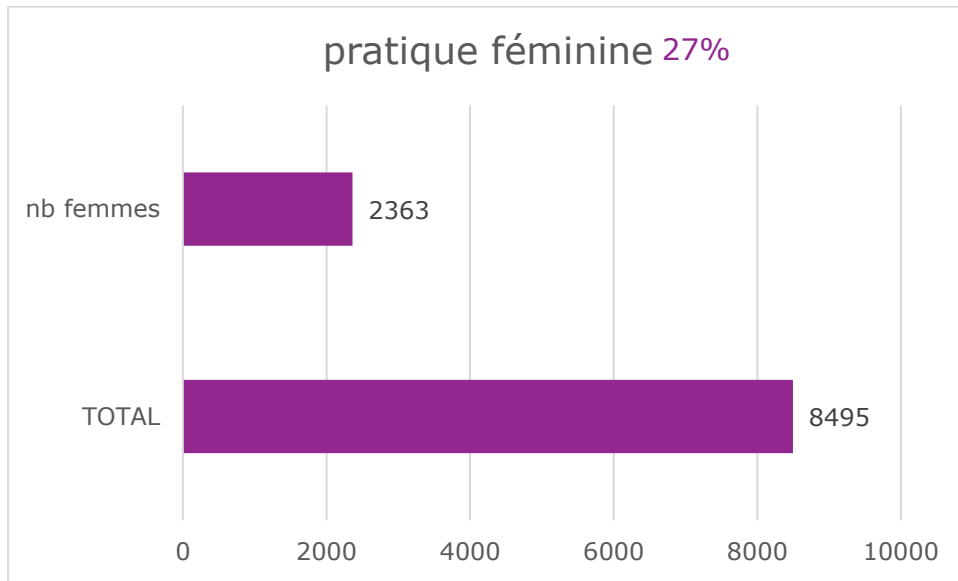
### c. EMPLOI

On recense actuellement 42 personnes titulaires d'un diplôme d'Etat dans la région. Pour 16 d'entre elles, cela constitue leur seule activité professionnelle : auprès de club, comité départemental ou régional (la plupart cumule les employeurs). Seulement 2 sont embauchés par un club à temps plein. 9 personnes sont actives dans les structures en plus d'un emploi dans le secteur privé. 2 exercent des missions saisonnières dans le secteur du tourisme en plus de leur emploi. 6 ont un emploi où ils utilisent leur diplôme mais ne sont pas embauchés par une structure fédérale ou locale (professeur EPS - directeur World Archery). 8 n'ont aucune activité, ou bénévolement. 2 personnes sont placées auprès du comité : la CTS, le Conseiller Technique Fédéral (CTF) en Auvergne.

Moins de 50 clubs bénéficient d'un encadrement (même temporaire) par un professionnel.

Le comité a embauché un professionnel pour accompagner le développement des clubs formateurs. Ces missions sont en lien avec l'accompagnement des clubs formateurs.

#### d. DEVELOPPEMENT



Le nombre de jeunes licenciés régresse (bilan olympiade) : - 107 (- 1111 licenciés à la FFTA). Le ratio du nombre de POUSSIN est identique aux chiffres nationaux : 495, soit 0.6%. Le nombre de Benjamin est plus élevé : 826 licenciés.

Le nombre de jeunes bénéficiant d'une double licence scolaire ou universitaire est de 13. Ce nouveau produit n'a sans doute pas encore bénéficié d'une communication suffisante.

Le nombre de personnes double-licenciés à la FFH ou FFSA est de 64.

– Nombre de clubs labellisés

La FFTA a entrepris une démarche de labellisation, en corrélation avec la structuration des clubs. Cette démarche volontaire des clubs tend à progresser vers un plus grand nombre de clubs labellisés (72) mais on constate que seulement 37.5% des clubs se sont engagés dans la démarche.

- Club citoyens du Sport

Pour répondre à la demande du ministère, la FFTA a entrepris une démarche de labellisation des clubs Citoyens. Les clubs s'engagent sur des projets à dimension « citoyennes » en faveur de la féminisation, du handicap, du scolaire ou du sport santé et des politiques vers les ZRR et QPV. Aujourd'hui, un faible nombre de clubs est engagé dans cette démarche (15 ; 7%)

- Clubs ETAF (école du tir à l'arc français)

La reconnaissance de clubs formateurs, capables de préparer en nombre de jeunes archers en compétition (FITA) offre également la possibilité aux clubs de s'inscrire dans une démarche sportive et de reconnaissance par la FFTA et le mouvement sportif. Le comité accompagne les clubs dans ce projet et prépare ceux qui le souhaitent à atteindre cet objectif de qualité et de performance.

1 club a le label national.

17 clubs ont une reconnaissance régionale.

- CD (Comités Départementaux)

12 comités sont présents sur le territoire d'une manière assez différente compte tenu de leur territoire, leur population, leur histoire.

Les politiques de concertation avec les CD pour la mise en œuvre d'action souffrent de ces différences, dans la mesure où chacun ne possède pas le même potentiel, ni les mêmes moyens.

Notre analyse :

<b>POINTS FORTS</b>	<b>AXES DE PROGRESSION</b>
<p>Structuration interne cohérente</p> <p>Equipe technique régionale compétente, efficace : 1 emploi CNDS en cours (missions à re définir dans le nouveau territoire)</p> <p>Commissions actives</p> <p>Nombre de licenciés important : 2<sup>ème</sup> région de France</p> <p>Nombre de clubs conséquent : maillage territorial positif</p> <p>Nombre de compétiteurs FITA en hausse, y compris les jeunes</p>	<p>Nombre de clubs important, avec une densité de population faible Et nombre d'entraîneurs par club insuffisant Peu d'emploi Ces trois points entraînant une difficulté de structuration</p> <p>Peu de communication vers l'extérieur</p> <p>Niveau de performance en individuel et en équipe à faire progresser</p> <p>Dominante loisir à prendre en compte par actions spécifiques</p> <p>Nombre de jeunes licenciés à faire progresser : les poussins</p> <p>Peu de candidats en formation professionnelle. Devenir du CTF.</p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<p>TSF : possibilité d'accueillir une structure d'entraînement permanente, des stages</p> <p>Structure d'entraînement FITA à Riom</p> <p>CREPS de VICHY</p> <p>Mutualisation</p>	<p>Peu de partenariat privé</p> <p>Difficulté à structurer la politique régionale avec les CD</p> <p>Pas d'hébergement à Riom</p> <p>Baisse du nombre de jeunes licenciés</p>



# AXES DE DEVELOPPEMENT

## 1. SPORTIF

### Objectif :

- *Améliorer ou au moins maintenir le rang actuel de la France dans le sport de compétition de niveau mondial (ceci doit se décliner également au niveau régional)*
- *Garantir la meilleure qualité de l'animation, des contenus et des compétitions pour permettre à chacun d'atteindre le meilleur niveau possible dans le respect d'un développement harmonieux*

La mise en place de la politique sportive au niveau régional vise à un développement du niveau de performance vers l'accès au haut niveau pour ceux qui le souhaitent.

Dans la construction du Parcours de Performance Fédérale (PPF) et dans l'organisation du territoire, il est essentiel d'assurer un lien entre les licenciés dans les clubs et les pôles France.

✓ Le comité souhaite proposer une démarche d'entraînement aux jeunes licenciés pour leur permettre d'atteindre leur meilleur niveau de performance. Ainsi nous structurons un projet en amont des pôles : le **Parcours de Performance Fédéral Régional ou PPFR**.

- Détection : sélection selon la motivation, le niveau de performance et de pratique en lien avec les clubs formateurs qui assurent un maillage local
- Entraînement en suivi mensuel, accompagné d'un carnet d'entraînement, d'un tableau de bord assurant la relation avec les entraîneurs de clubs
- Regroupement au cours de stages pendant les vacances
- Accompagnement vers la détection nationale à l'entrée en pôle.

Notre organisation sportive doit s'appuyer sur les CD afin de renforcer la filière préparant les jeunes sportifs à l'intégration au groupe régional.

Le groupe régional est le tremplin vers le niveau national (championnat, sélection). Il permet également la préparation pour les sélections régionales. Il assure la cohésion depuis les clubs formateurs, qui constituent la base du PPF NATIONAL vers le haut niveau.

Ce groupe régional constitue surtout, un relais depuis les clubs. Nous devons être en capacité d'accompagner les clubs dans la préparation des jeunes archers. Peu de clubs sont aujourd'hui en capacité de former des jeunes susceptibles d'intégrer le haut niveau. Il nous appartient d'accompagner les clubs formateurs dans cet objectif. En tant que centre ressource, nous devons leur donner des moyens supplémentaires.

Ces interventions doivent permettre d'avoir davantage de clubs formateurs, et surtout des jeunes plus performants à l'intérieur de nos clubs formateurs. Au niveau régional, nous souhaitons accompagner les clubs vers le label national.

✓ **ETAF**

Nous avons pour mission d'accompagner les clubs labellisés **ETAF** par la Fédération. Ces clubs constituent la base du PPF. Nous devons organiser :

- La formation continue des entraîneurs de ces clubs
- La mise en place d'actions sportives spécifiques pour favoriser la recherche de performance des jeunes archers.

✓ Pour l'émergence de nouveaux talents, il convient de développer des actions de **découverte du tir FITA** :

- Stages
- Compétitions spécifiques

Il est nécessaire que ces actions de développement soient menées au plus près des licenciés : auprès des clubs avec les CD.

✓ Le maintien du niveau de **performance** de nos sportifs et équipes au niveau national implique des regroupements. En complément des entraînements en club, ils permettent d'augmenter la charge d'entraînement, varier les entraînements, faire évoluer la compétitivité de nos meilleurs tireurs en les regroupant. Deux secteurs concernés :

- Discipline olympique
- Discipline de parcours

Nous axons essentiellement nos efforts dans ce domaine vers la pratique féminine afin d'encourager cette pratique compétitive.

✓ **L'offre de compétition** doit permettre à chacun de progresser et de s'investir dans sa discipline. Elle doit être variée et organisée afin de favoriser l'émergence de nouveaux talents.

Le comité gère et assure l'élaboration et la diffusion du calendrier des compétitions.

✓ Nous soutenons l'engagement des clubs locaux pour l'organisation des **championnats nationaux** dans toutes les disciplines (individuelles et par équipe).

## 2. FORMATION

### Objectif

- *Former de l'encadrement qualifié en veillant conjointement à la qualité des contenus et à des climats d'apprentissage favorisant le plaisir, la socialisation et la fidélisation des pratiquants*
- *Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs*

### - **FORMATION des cadres BENEVOLES**

#### ✓ Proposer des **formations ENTRAINEUR 1 - 2**

A partir du référentiel défini par la FFTA, le comité organise des sessions de formations initiales ainsi que les examens pour les diplômés bénévoles, il met en place les jurys pour l'évaluation.

Il est nécessaire d'assurer une promotion importante de ces formations.

En partenariat avec les CD nous devons également pouvoir aider les futurs candidats à se préparer à cette formation. Aujourd'hui les critères pour entrer en formation bloque de nombreuses personnes, il nous apparaît opportun de les accompagner dans cette préparation (formation Archer).

#### ✓ Proposer des **formations continues**

Les entraîneurs doivent régulièrement participer à des sessions de formations continues afin de maintenir « actif » leur statut et de mettre à jour régulièrement leurs connaissances pour être efficace sur le terrain. Nous devons proposer régulièrement des journées qui répondent aux besoins des entraîneurs :

- Connaissance du matériel
- Nouveau public
- Disciplines de parcours
- Coaching
- Formation technique
- ...

#### ✓ Formation **Assistant**

Accessible dès 14 ans, ces journées de formation permettent à des archers de démarrer l'encadrement en étant accompagné dans son club. Il convient d'assurer la promotion de ces formations pour inciter des jeunes à s'engager dans l'encadrement. Ils assureront demain la relève dans nos clubs.

#### ✓ Formation **Dirigeant**

Pour accompagner les nouveaux dirigeants de clubs dans la structuration de leur club ; nous devons assurer le lien entre la Fédération et le club ; ceci passe par une meilleure compréhension du fonctionnement fédéral.

Il est important d'élargir l'offre de formation pour permettre à un maximum de clubs d'avoir un potentiel d'entraîneurs bénévoles.

Afin de couvrir l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes, les Comités Départementaux doivent être des relais dans la mise en place de ces formations. Ils assurent des formations de proximité (assistant – archer – entraîneur).

#### - **FORMATION PROFESSIONNELLE**

- *Adapter l'offre de formation à l'évolution des métiers et des pratiques*

##### ✓ Proposer des formations **CQP animateur**

A partir du référentiel défini par la FFTA, le comité organise des sessions de formations initiales et les examens pour les animateurs du secteur du loisir et du tourisme.

##### ✓ Proposer la formation **CQP technicien sportif**

Dans le nouveau schéma fédéral, une partie de la formation du CQP qui se réalise en région sera programmée dès la rentrée 2017. Au-delà des apports théoriques, nous proposerons à ces stagiaires un apprentissage avec un tuteur, membre de l'ETR.

##### ✓ Accompagner les stagiaires en formation **DEJEPS**

Les stagiaires sont intégrés à l'équipe ETR. Ils participent aux réunions de travail, à la formation continue. Ils interviennent avec les BEES sur les différents stages encadrés par l'ETR. Il convient d'envisager de former des jeunes aux métiers de l'encadrement. Le déficit d'encadrement professionnel dans les clubs doit nous alerter pour l'avenir. Nous devons engager un programme de promotion pour cette formation ; et assurer l'apprentissage de jeunes stagiaires.

##### ✓ Formation continue de **l'ETR**

La notion d'équipe pour les professionnels investis dans l'encadrement des clubs est fondamentale. Pour chacun d'eux, l'échange avec les autres professionnels via nos regroupements et surtout nos encadrements d'actions permet de mettre à jour ses connaissances. La pratique en club ne leur permet pas sinon de s'informer ou continuer à se former. Nous organisons des regroupements annuels et des temps de travail en commun : préparation de stages, mise en œuvre d'actions communes de formation ou d'entraînement. Nous envisageons aussi de profiter des ressources présentes dans les CREPS pour accroître nos temps d'échange, voire favoriser la cohésion de l'équipe, et de sources d'information.

#### - **FORMATION DES ARBITRES**

##### Objectif

- *Former des arbitres qualifiés, en nombre suffisant (1 par club) en améliorant l'outil de formation*
- *Organiser la formation continue des arbitres*

##### ✓ Formation **initiale** des arbitres

Chaque département organise la formation des candidats arbitres.

Le comité assure la mise en œuvre des sessions d'examen.

✓ Formation des **jeunes** arbitres

Chaque département organise la formation des candidats arbitres.

Ces formations pour les jeunes doivent être un axe fort de notre développement.

Le renouvellement de nos arbitres est essentiel pour envisager l'avenir.

✓ Formation **continue**

Le comité propose des formations continues à destination des arbitres.

### 3. DEVELOPPEMENT

#### Objectif :

- *Faire en sorte que les clubs soient des lieux d'accueil et de socialisation privilégiés et accroître la pratique sportive*

#### – **STRUCTURATION**

La FFTA a développé un outil « diagnostic » à l'usage des clubs afin de les accompagner dans une démarche de structuration de qualité. Le comité régional est un relais dans l'utilisation de cet outil. Il conduit à l'obtention des **labels** « bronze », « argent », « or ».

Le comité assure une mission d'accompagnement et de contrôle dans l'obtention des labels, en partenariat avec les CD. Il est essentiel d'assurer la promotion de cette campagne des labels pour qu'une majorité de nos clubs se structurent.

Notre maillage territorial compte de nombreuses associations peu importantes, avec peu de moyens et peu structurées. Nous devons veiller à ce que notre développement contribue à l'émergence de structure capable de proposer une organisation réfléchie et mesurée. Chaque structure doit se doter de moyens accrus pour un meilleur accueil. Nous devons éviter une multiplication des structures en travaillant sur une politique territoriale en partenariat avec les départements. Il conviendra en outre de favoriser la **mutualisation** de certaines associations pour permettre l'émergence de clubs plus importants, plus structurés, plus compétitifs.

Nous accompagnons également la fédération qui encourage les clubs a déposé des dossiers visant le développement de pratique CITOYENNE. Nous sommes le relais de la FFTA vers ses clubs Citoyen du sport.

#### – **Sport santé - Handisport**

Dans nos missions de service public et de centre ressource au niveau régional nous souhaitons être un partenaire des ligues handisport et sport adapté pour accompagner le développement de l'accueil de la mixité dans nos clubs (valide et handi).

- Favoriser la pratique dans nos clubs
- Assurer le développement des compétitions handi
- Promotion – accompagnement

Une réflexion sera à mener pour prendre en compte la santé par le sport. Les nouvelles lois et les directives fédérales (en préparation) devraient nous permettre de proposer des actions concrètes. Notre ambition est de savoir répondre à la commande nationale.

#### – **Scolaire - universitaire**

Dans nos missions de service public et de centre ressource au niveau régional nous souhaitons être un partenaire des milieux scolaire et universitaire pour accompagner le développement de notre discipline auprès des plus jeunes

- Favoriser la pratique dans les milieux scolaires

- Favoriser l'organisation des compétitions
- Développer l'échange entre clubs et association sportives (FFSU-USEP-UNSS ...) lorsqu'elles s'entraînent sur les mêmes lieux ou dans des installations proches.

#### – **Communication**

##### Objectif

- *Se doter d'outils pour une communication moderne, éco-responsable et efficace*
- *Veiller à la diffusion d'informations nécessaires et pertinentes à destination de tous*

- ✓ Le **site** est l'outil majeur de cet axe de développement, les réseaux sociaux (Facebook ...) doivent également favoriser le lien vers les licenciés. Nous devons être vigilant quant au développement de nos outils de communication pour garder de la lisibilité, assurer la communication interne et externe. La promotion de nos actions est également nécessaire.
- ✓ Un **guide** doit être créé pour synthétiser l'ensemble des informations nécessaires à l'organisation sportive afin que chacun, dirigeant et archer, y retrouve les informations utiles.
- ✓ Nous devons créer des nouveaux outils de communication pour assurer la **promotion** de notre nouvelle entité tant en interne, qu'en externe.

#### – **Emploi**

La mise en œuvre de ce projet sera possible par le maintien d'un emploi au sein de notre structure de TECHNICIEN pour permettre l'accompagnement de nos structures : clubs- comité départementaux et de toutes les personnes en formation.

Notre positionnement comme tête de réseau du tir à l'arc régional nécessite de se doter de moyens humains pour générer ce développement. Nous en avons l'ambition, développons les moyens en conséquence.

Il nous faudra en outre être capable d'accompagner nos associations dans la création d'emploi.

A travers ces trois axes, notre projet prend toute sa cohérence. Le domaine SPORTIF, la FORMATION et le DEVELOPPEMENT sont associés ; les uns contribuant à l'autre. Nous ne saurons aboutir si l'on ne s'investit pas à travers l'ensemble de ces domaines.

# LES MOYENS

	<b>Financier</b>	<b>Humain</b>	<b>Matériel</b>
<b>SPORTIF</b>	Ressources propres Participation CNDS Convention avec la Région Partenariat archerie	CTS CT-Adjoint CTF BEES de l'ETR	Ciblerie Utilisation des structures du TSF, du CREPS de Vichy, du SIUAPS à Villeurbanne, du centre régional Riom, des clubs
<b>FORMATION</b>	Ressources propres CNDS Convention Région	BEES de l'ETR CTS CTS Adjoint CTF	TSF Centre régional Riom Clubs, CD
<b>DEVELOPPEMENT</b>	Ressources propres CNDS Convention Région Partenariat	CTS CT-Adjoint CTF BEES de l'ETR	



# LES INDICATEURS

<i>SPORTIF</i>	PPFR	Nb de jeunes intégrant le PPF Résultats aux championnats nationaux des jeunes archers
	ETAF	Nb de clubs labellisés Nb de clubs engagés dans la démarche
	FITA	Nb de jeunes en FITA
	OFFRE DE COMPETITION	Nb de compétitions Nb de championnats nationaux sur le territoire Nb d'équipes engagées au niveau régional
	PERFORMANCE	Nb d'équipes engagées au niveau national Nb d'archers dans le collectif national (parcours)
<i>FORMATION</i>		Nb d'entraîneurs formés Nb d'entraîneurs en formation continue Nb d'animateurs Nb d'arbitres (jeunes, fédéraux, en FC) Nb de DEJEPS formés Nb de CQP Techniciens formés Nb de CQP Animateurs formés
<i>DEVELOPPEMENT</i>		Nb de clubs labellisés Nb de clubs engagés dans la démarche de projet Outils de communication proposés Nb actions proposées vers le handisport – sport santé Nb actions proposées vers le milieu scolaire et universitaire  Nb licenciés – Nb licenciés jeunes

# ECHEANCIER

	2017	2020
<b>SPORT</b>	Mise en place des actions structurantes :	Augmentation performance (Individuel – club)
<b>FORMATION</b>	PPF Schéma des formations Outils de communication Structuration du comité régional	Augmentation qualité d'encadrement (bénévole – professionnel - arbitre)
<b>DEVELOPPEMENT</b>	Fonctionnement avec les départements	Nb licencié  Structuration des clubs  Comité régional = tête de réseau et partenaire pour les clubs, les CD, le handisport, le sport scolaire-universitaire  Pérennisation de l'emploi d'adjoint CT – accompagnement vers la professionnalisation